

Relevé des échanges - salle 2

ATELIER MODALITES DE TRAVAIL ET PROBLEMATIQUES DU RESEAU RURAL REGIONAL : BILAN 2009 ET PERSPECTIVES 2010

Animateur : Thierry DUPEUBLE, DRAAF

Rapporteur : Chrystelle CERVONI, Conseil Général de la Charente-Maritime

Enjeu de la réunion : améliorer nos échanges, recueillir les attentes, adapter et faire évoluer les pratiques (ex : aller échanger à l'extérieur de la région...). Réfléchir aux enjeux que doit relever l'agriculture.

■ POINT SUR LES METHODES DE TRAVAIL DU RESEAU RURAL

I. Marcel Endrizzi, pays Thouarsais, chargée de mission développement économique (vente directe). Ella a assisté aux travaux sur la vente directe. Les ateliers sont basés sur l'échange d'expériences : ces échanges sont nécessaires et constituent un préalable indispensable pour démarrer mais il manque l'approche terrain pour avoir une approche plus opérationnelle et pratique (y compris, pour démarrer, en Poitou-Charentes). Il est nécessaire de sortir des salles de réunion pour voir ce qui se fait. Il n'est pas facile de partir très loin.

M. Forgeard-Grignon, pays Vals de Saintonge : les agriculteurs ont besoin d'échanges, et de voir des choses sur le terrain. Des expérimentations ont été mises en place sur la production de biomasse, ce qui permet de mieux mobiliser les agriculteurs qui ont besoin de voir du concret. Le public est plus réceptif aux démonstrations de terrain. Pourquoi ne pas prendre un projet pilote et le voir évoluer dans le temps ? Des réseaux travaillent depuis de nombreuses années sur la préservation des sols et la qualité de l'eau. Il serait intéressant d'avoir un retour d'expérience, une mise en réseau des réseaux pour diffuser les savoirs et les connaissances.

Pdt du CEIMPAS : Il faut utiliser les groupements de développement existant en Poitou-Charentes. 1600 adhérents en Charente-Maritime qui sont des acteurs du monde rural et mobilisateurs. Il faut exploiter les réseaux qui existent déjà et valoriser les réflexions déjà menées dans ces groupes. Contact : Eric Charbonnier aux ruralies 05 49 77 15 52 (réfèrent TRAME tête de réseau ... : ACMA, ASAVPA...).

T. Dupeuble : La commission européenne a une vision assez précise de ce qu'est l'échange et ce que doit être un réseau. Les participants souhaitent-ils bénéficier d'une banque de projets ou d'expériences sur le site internet (telle que le voit la commission européenne). Cela s'apparente à un Répertoire d'Action Collective. Cela pose la question des capacités d'alimentation d'une telle banque de données.

Maison de l'emploi de la Vienne : les témoignages sont intéressants mais il faut une vision plus précise des budgets et des crédits européens disponibles sur les projets. Il est intéressant d'avoir des exemples à monter aux élus que l'on sollicite financièrement.

T. Dupeuble : le site de l'Europe en Poitou-Charentes propose quelques questions pour orienter sur les possibilités de financement.

Maison emploi Vienne : les structures rencontrent des problèmes de trésorerie, il n'y a pas de visibilité des financements possibles dans le cadre des mesures du PDRH.

I. Marcel Endrizzi : souhaite avoir une fiche type des différents projets avec des contacts durée et avancement du projet. Eventuellement, elle souhaite que des acteurs apportent un conseil sur le montage financier de projets.

P. Le Doeuff, directeur du lycée horticole de Niort : il est important de travailler sur la demande (pas seulement sur la structuration de l'offre), pour développer l'agriculture de proximité. D'autres acteurs ont des leviers très puissants sur l'orientation de la demande (grande consommation, grande distribution : publicité, marketing...). Si la demande est forte, les entrepreneurs du milieu rural sauront s'y adapter. Il faut faire évoluer la demande en utilisant les outils appropriés. Il faut associer les consommateurs à ce réseau rural. Les labels de qualité perdent parfois les consommateurs. La fidélisation, l'éducation au goût, aux conséquences des actes de consommation pourraient avoir un impact sur l'évolution de cette demande.

T. Dupeuble : cela pose la question de savoir comment accompagner les acteurs de ces domaines. Ces enjeux ont déjà été évoqués à l'occasion des ateliers précédents, mais n'ont pas fait l'objet d'un thème de travail en tant que tel.

Des choses ont été tentées dans ce sens, mais cela n'est pas facile à structurer : l'IRQA, la mission alimentation ont déjà tenté des actions. Des pistes peuvent être creusées avec les collègues, les associations de consommateurs. Il pourrait être intéressant de prévoir des ateliers d'échanges sur ces sujets ?

P. Mazerand, coopératives de groupements de bouchers (réseau national, Paris) : l'absence des commerçants dans ce réseau pose problème, surtout que ces commerçants de proximité disparaissent. La vente directe peut nuire à ces commerces de proximité. La coopérative travaille pour mettre ces acteurs en réseau. Pourquoi l'artisanat et le commerce sont-ils absents du réseau, comment les impliquer plus ? Comment avoir des contacts pour impliquer plus les bouchers avec les acteurs locaux ?

R. Fouqueray : le problème est que les réunions se passent sur ½ journée à 1 journée, et il est difficile pour ce type d'acteur de se libérer, car cela implique la fermeture des magasins.
Coopérative bouchers : Le lundi est le jour de fermeture des boucheries : le prendre en compte lors de l'organisation de réunions sur ce sujet.

G. Monteil, Conseil général 79, chargé mission Europe : il faut travailler en lien avec le réseau rural national pour créer des ponts, notamment concernant l'appel à projet sur la valorisation des ressources locales. Les synergies agriculteurs – artisans font partie des problématiques traitées : la Région Poitou-Charentes pourrait se proposer comme territoire d'expérimentation ? Ce lien n'existe pas actuellement ou très peu. Il serait intéressant de valoriser les premières réunions réalisées pour aller plus vers des expériences concrètes sur le terrain en associant le réseau rural national. Les réseaux ruraux régionaux pourraient aussi se mettre en relation pour échanger sur les bonnes pratiques. Un appel à projet national a été relayé très tard, et la région est restée absente alors que cette thématique avait été traitée en Poitou-Charentes. Il faudrait être force de proposition au niveau national.

T. Dupeuble : le réseau rural national s'est mis en place en même temps que les réseaux régionaux. Les thématiques abordées sont proches. Ce sont des associations ou des têtes de réseau associatifs régionaux ou nationaux (terres en ville, collectif villes campagnes...) qui ont répondu aux appels à projet, pas tellement les réseaux ruraux régionaux. Le réseau rural régional reste assez virtuel : il ne vit que lors des rencontres organisées. Peut-être sera-t-il amené à s'étoffer avec le temps. Au cours d'une journée, il a été tenté d'associer des acteurs (Quelle place pour le commerce de proximité ?), mais peu de représentant du milieu de l'artisanat. D'où : Identifier les thématiques permettant de les mobiliser.

I. Marcel Endrizzi : La question de l'attractivité des territoires est difficile : qu'est ce qui rend un territoire attractif, qu'est-ce qu'on fait pour le rendre attractif ? Le sujet est très transversal et difficile à appréhender. Elle ressent un manque de méthodologie pour aborder ce sujet. Faut-il le décliner en fonction des acteurs (TIC, tourisme, jeunes, actifs, attractivité économique ?...)

T Dupeuble : comment décliner ce thème pour mobiliser un public d'acteurs un peu différent ?

■ PROBLEMATIQUE ACCES MEDICAL

G. Monteil : Il est nécessaire de partager des informations pour que les élus s'emparent de ces problèmes (ex : démographie médicale). Apporter aux élus des pistes sur les leviers à leur disposition pour gérer ces problèmes d'attractivité : il s'agit d'une bombe à retardement sur certains territoires (désertification médicale en particulier).

T. Dupeuble propose de monter une journée sur la thématique de l'accès aux soins en milieu rural. Dans une précédente journée du RRR, la MSA a présenté la problématique des maisons de santé en milieu rural.

J. Ajer, maire de Montalembert, présidente de Prom'haies : il y a un problème de cohérence avec d'autres politiques, notamment celle de la fermeture des hôpitaux. Par la suite, la fin de nombreux closus devrait réduire la pénurie médicale. La question des maisons médicales suscite un grand intérêt.

Pays Vals de Saintonge : ce type de projet est intéressant à évoquer dans le réseau rural pour bénéficier de financements européens.

T. Dupeuble : le règlement d'aide financière prévoit déjà un engagement sur une certaine durée. La question est de savoir si le réseau rural a un rôle à jouer pour sensibiliser et accompagner les réflexions sur ce thème et favoriser l'émergence des projets que l'on souhaite soutenir.

En Charente-Maritime, il existe un service pour l'accès aux soins avec la MSA. Sans activité, sans emploi, pas de vie.

■ LA PROBLEMATIQUE DU TRANSPORT

Le transport est une grande problématique de nos territoires ruraux : le transport à la demande, pour les personnes âgées, pour les enfants, ce qui provoque surcoûts, pollution. C'est un problème lourd pour les territoires.

Certains départements (Creuse)... ont mis en place des solutions, ainsi que des territoires en Poitou-Charentes (pour amener les gens à la gare).

Conseil général de la Vienne : des véhicules « petite remise » ont été mis en place, mais problème de concurrence avec les taxis. Ce problème interfère avec les aides sociales (ex. resto du cœur : comment se rendre sur place ?).

■ DEBAT AUTOUR DES FACTEURS DE LOCALISATION DES ACTIVITES

Dans certains secteurs, il n'y a même pas de route, donc pas de possibilité de développement de l'activité. Les carrefours sont des plateformes d'échanges. Les axes de circulation sont favorables à l'étalement urbain, la pression foncière, et cela développe les zones résidentielles, mais pas forcément l'activité. Le développement qui a lieu le long des 4 voies vide les autres territoires, ce n'est donc pas forcément une solution, car cela tend à désertifier la zone située à 20 ou 30 kms.

La conférence de ce matin pose la question de la viabilité et de la durabilité des schémas de transport actuels. Une réflexion serait à conduire sur l'évolution des modes de transport avec le réseau rural. Les gens attendent la tranquillité, mais également l'accès aux services. Doit-on ré-instaurer des commerces ambulants ? Pouvons-nous inverser la logique : amener le produit au consommateur et non le consommateur au produit ? Cela serait plus économe du point de vue énergétique. Ce type de distribution demande un changement profond des habitudes (réduction du choix par rapport au public des grandes surfaces...).

Des expériences pourraient être évoquées en groupes de travail pour développer cette thématique.

■ QUESTION SUR LES ROLES DU FEADER ET DU RESEAU RURAL.

Un guide à l'attention des maires a été élaboré et sera diffusé prochainement, présentant les trois axes du FEADER et les dispositifs existants. Des actions sont développées en cohérence avec le FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Le FEADER est orienté sur les circuits courts, les maisons de service public, des opérations visant la mise en place de transports locaux à faible coût énergétique. Ces opérations sont peu connues.

F. Tournade (ASP) : Le réseau rural peut servir à mettre en lien les acteurs de terrain autour des difficultés de mise en place des projets. Les présents échanges concernent essentiellement l'axe 3. Des problématiques pourraient également concerner l'axe 2. Il y a une déconnexion trop tranchée entre les thématiques évoquées dans les réunions du réseau et la mise en œuvre des dispositifs (agro-environnementaux par exemple).

Le réseau pourrait en effet se saisir de ces thématiques en lien avec les autres acteurs du réseau rural en complémentarité des réseaux existants dans les comités régionaux.

■ ARBRE HORS FORET- AGROFORESTERIE

J. Ajer, maire de Montalembert, présidente de Prom'haies souhaiterait que la thématique de l'arbre hors forêt soit abordée, en lien avec les thématiques environnementales. L'agroforesterie serait un thème à aborder, qui irait dans le sens des réponses à apporter par l'agriculture aux défis environnementaux et de production plus « intensive ».

Depuis hier, le dispositif agroforesterie est ouvert avec une intervention du FEADER, dans une approche prioritaire sur les projets améliorant la qualité de l'eau (zones de protection de captage). En 2010, cette mesure sera accessible. Cette thématique serait à relier avec la réflexion sur les défis énergétiques.

CEIMPA : intéressé par la gestion des ressources et demande si cela va être soutenu par le dispositif du FEADER.

T. Dupeuble : c'est le coût lié à l'implantation des arbres qui sera soutenu à travers ce dispositif, avec des prescriptions. Un travail du réseau rural pourrait contribuer à faire évoluer le dispositif agroforesterie à d'autres enjeux que la qualité de l'eau.

Il sera très intéressant de mettre en réseau les premières expérimentations qui seront mises en place.

B Jarny (Centre Régional de la Propriété Forestière) : travaille déjà depuis plusieurs années sur de l'expérimentation sur des parcelles chez des exploitants agricoles. Dans les régions de Saintonge Centrale, la forêt est principalement agricole. En Charente-Maritime, un travail est réalisé avec le Conseil Général et les Pays. Il faut se méfier des risques de surexploitation du gisement. L'agroforesterie a plutôt vocation à produire du bois d'œuvre à forte valeur ajoutée plutôt que de la biomasse. L'agroforesterie n'est pas nouvelle : par le passé, on plantait déjà du maïs ou des prairies sous peuplier. Il y a un travail à réaliser pour remettre au goût du jour des pratiques plus anciennes. Des références existent et ce thème serait intéressant à développer.

■ SYNTHÈSE

Modalités de travail :

- Aller au plus près des projets et aller sur le terrain, surtout dans la région, éventuellement à l'extérieur. Des temps d'échange doivent être prévus avec des réseaux extérieurs. Il faudra résoudre pour cela les problèmes logistiques ;
- Partir de l'existant, s'appuyer sur les réseaux déjà en place ;
- D'autres acteurs sont à associer (artisans, commerçants...) ;
- Suivre des projets dans le temps ;
- Capitalisation des projets et des financements possibles ;
- Améliorer le lien Réseau Rural Régional et Réseau Rural National, et ce dans les deux sens ;

Thèmes à évoquer en 2010 :

- Attractivité : accès aux soins en milieu rural, transports en milieu rural ;
 - Agroenvironnement : agroforesterie ;
 - Approfondissement des thèmes déjà évoqués (Circuits courts : améliorer la communication entre professionnels...)
-